

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DU VENDREDI 02 OCTOBRE 2020
CFL n°08/2020

1. Approbation du procès-verbal du 11 septembre 2020.

Le conseil de la Faculté des Lettres a approuvé le procès-verbal du 11 septembre 2020.

Vote :
28 votants
28 voix pour

2. Actualités.

Point d'information

3. Avis sur le référentiel d'équivalence horaire de la Faculté des Lettres.

Le conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur le référentiel d'équivalence horaire de la Faculté des Lettres.

Vote :
32 votants
1 abstention
31 voix pour

4. Avis sur le complément de la nomination des responsables de mentions de licence et de master, année universitaire 2020-2021.

Le conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur le complément de la nomination des responsables de mentions de licence et de master, année universitaire 2020-2021, tel que modifié en séance.

Vote :
32 votants
32 voix pour

5. Avis sur les tarifs 2021 « formation tout au long de la vie » de la Faculté des Lettres.

Le conseil de la Faculté des Lettres a rendu un avis favorable sur les tarifs 2021 « formation tout au long de la vie » de la Faculté des Lettres comme suit :

- Les tarifs université inter-âges (formation personnelle tout au long de la vie).

Vote :
32 votants
32 voix pour

- Les tarifs université d'hiver (formation personnelle tout au long de la vie).

Vote :
32 votants
32 voix pour

- Les tarifs université d'été (formation personnelle tout au long de la vie).

Vote :
32 votants
32 voix pour

- Les tarifs stages courts (formation professionnelle continue).

Vote :
32 votants
32 voix pour

6. Information sur l'attribution du fonds d'intervention pour la recherche (FIR) pour l'aide à la publication.

Point d'information

Le Doyen de la Faculté des Lettres


Alain TALLON